



SECTION SYNDICALE MOISSY PFC

20 février 2018

A NOS COLLEGUES SOUS TRAITANTS/TES DE L'ENTREPRISE ARES !

Dans quelques temps, vous allez être sollicités/es pour élire vos représentants/tes dans le cadre des élections du personnel. Les élus/es sont en principe en charge de la défense de vos intérêts dans le cadre de leur mandat de délégués/es du personnel et de membres du CHS.CT.

Pourtant, il semble que ces derniers/res n'ont pas mis les pieds une seule fois sur la PFC pour constater et combattre les conditions de travail déplorables auxquelles vous êtes soumis/ses, que ce soit en termes de cadences, de conditions thermiques, sans parler des changements d'horaires sans délai de prévenance légal du jour pour le lendemain et des **pressions pour faire passer les nombreux accidents de travail sous l'égide d'arrêts maladie, moins coûteux et moins pénalisants pour l'entreprise !** (Pratique illégale dénoncée par Sud à de nombreuses reprises auprès de la direction locale)

Nous, les Postiers de la PFC de MOISSY membres du CHS.CT et du syndicat SUD, avons depuis votre arrivée, dénoncé les mauvaises conditions de travail, leurs conséquences pour la santé et les mauvais traitements dont vous êtes les victimes, avons dénoncé ARES en tant qu'entreprise d'insertion vers Pôle Emploi ! Malheureusement, la loi nous interdit d'aller plus loin que la dénonciation, au motif entre autres que vous disposez déjà d'un CHS.CT celui de votre entreprise, ARES!

Cela fait maintenant 3 ans que la société ARES est implantée sur le site, et à l'heure où les échéances électorales professionnelles approchent, il est temps de faire le bilan et de s'interroger quant à l'utilité d'élire des représentants/tes qui au mieux ne font rien, au pire sont **les auxiliaires et complices du patron dans le cadre de ce que vous subissez !**

D'autres moyens pour se faire respecter existent !

A la Plateforme multi activité La Poste, à PANTIN des camarades sous-traitants/tes salariés/es de la société GLOBE EXPRESS ont adhéré et affiliés au syndicat Sud-TMT, dont nous sommes nous-mêmes adhérents/tes et militants/es.

Ils disposent depuis Juillet 2016 d'un délégué syndical de site et bénéficient de la structure syndicale, de ses moyens et de ceux de la section syndicale locale, pour faire aboutir leurs revendications.

Il est temps de se prendre en main !

Nous appelons l'ensemble des collègues qui sont prêts/tes à s'organiser pour la défense de leurs intérêts à prendre contact avec notre section. **Ensemble, dans l'unité SOUS TRAITANT/ES / POSTIER/ES**, dans une même section syndicale, nous pourrons faire avancer les choses ! Pour de meilleures conditions de travail !

Pour le respect des travailleuses et des travailleurs !

Contact : Vous pouvez vous adresser directement aux Camarades de Sud présents/tes sur le site ou envoyer un mail à : sudmoissypfc@laposte.net